Performances

Des engagements tenus

Séché environnement

Séché global solutions

Création de valeur économique

Au service de la clientèle

Contexte macro-économique atone

L'exercice 2012 a été caractérisé par un environnement macro-économique peu porteur, notamment au niveau de la conjoncture industrielle. Dans ce contexte difficile, la plupart des métiers de Séché Environnement ont démontré leur résilience tandis que le Groupe a fait preuve de dynamisme commercial pour conquérir de nouvelles clientèles industrielles (offres globales…) ou des grandes collectivités (délégations de service public…).

Bonne tenue de la plupart des métiers

Séché Environnement publie pour 2012 un chiffre d'affaires consolidé de 441,9 M€, en progression de 4,2% par rapport l'an passé (424,2 M€). Retraité des investissements concessifs, le chiffre d'affaires - hors IFRIC 12- s'établit à 425,0 M€ contre 422,8 M€ en 2011, marquant une hausse de 0,5%.

Filière Déchets Dangereux (DD)

Un maintien d'un bon niveau d'activité (notamment incinération et plates-formes), l'évolution du chiffre d'affaires de la filière sur l'année (-0,1% à 269,8 M€) reflète essentiellement le retrait sensible de l'activité de traitement des PCB (-23,5% par rapport à 2011 à 20,3 M€). Hors PCB, la croissance de la filière atteint +2,4% en 2012, confirmant la solidité des marchés de valorisation et de traitement des déchets les plus techniques, même dans un environnement industriel peu dynamique.

Filière Déchets non Dangereux (DND)

La progression du chiffre d'affaires a été soutenue par la bonne tenue des métiers d'incinération (hors Strasbourg en travaux importants de modernisation), de valorisation et de réhabilitation. Elle a toutefois été pénalisée par le recul des volumes dans les métiers du stockage, qui s'est accentué sur le 2nd semestre.

Au total, la filière progresse de 1,6% sur l'année, à 155,2 M€ (hors IFRIC 12), renforcée en fin de période par la contribution des conquêtes commerciales de l'exercice (Nantes-Alcéa, Scherwiller…) et par l'intégration de Tree au 4ème trimestre.

Ventilation du chiffre d'affaires publié
(en millions d'euros)

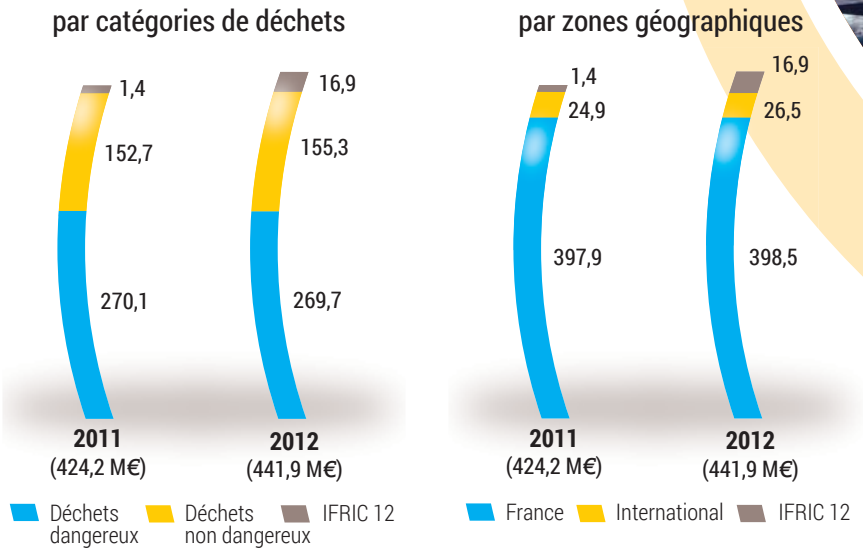

IFRIC 12 : Investissements réalisés au titre des actifs concédés et comptabilisés en chiffre d'affaires en application de la norme IFRIC 12. En 2012, ils représentent essentiellement les investissements réalisés pour la modernisation de l'incinérateur de Strasbourg.

Données consolidées en M€ (normes IFRS)	2011	2012	Variation 2012/2011
Filière DD	270,1	269,8	-0,1%
Filière DND hors IFRIC 12	152,7	155,2	+1,6%
Chiffre d'affaires hors IFRIC 12	**422,8**	**425,0**	**+0,5%**
Chiffre d'affaires IFRIC 12	1,4	16,9	-
Chiffre d'affaires publié	**424,2**	**441,9**	**+4,2%**

Le chiffre d'affaires à l'International s'établit à 26,5 M€ au 31 décembre 2012, contre 24,9 M€ un an plus tôt, marquant une progression de 6,4% sur la période. A taux de change constants, le chiffre d'affaires réalisé à l'International au 31 décembre 2011 se serait établi à 24,7 M€, illustrant l'absence d'effets de change significatifs sur la période.

Chiffre d'affaires 2012 par clientèle et filière

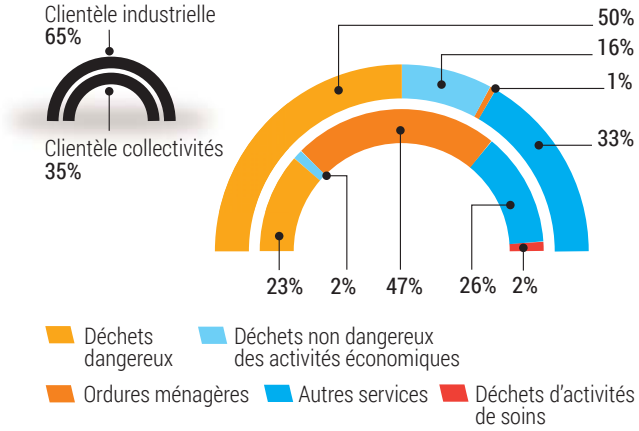

Perspectives

En 2013, Séché Environnement devrait bénéficier d'un retour à de meilleures conditions d'activité, caractérisées notamment par le retour à une pleine disponibilité de ses installations de traitement, et en particulier, de l'incinérateur de Strasbourg-Sénerval.

L'activité consolidée devrait être caractérisée en 2013 par :

- une stabilisation des activités PCB récurrentes par rapport à 2012 au sein de la filière DD qui devrait en conséquence afficher un niveau d'activité comparable à celui de l'an passé ;
- un niveau d'activité en ligne avec 2012 dans les métiers de stockage, dans la filière DND, dont la croissance sera renforcée par les contributions en année pleine des contrats de DSP acquis en 2012 et de l'intégration de Tree.

Ces éléments devraient contribuer à soutenir la croissance du Groupe, dans un environnement macro-économique qui devrait rester peu porteur en 2013.

Provisionnement intégral de la participation dans Hime

Arrêt de la prise en compte de la quote-part des pertes de Hime à compter du 1er juillet 2012.

Au 30 juin 2012, Hime a été confronté au bris d'un de ses covenants bancaires et est entré, depuis cette date, dans une phase de restructuration de sa dette. Cette situation a conduit Séché Environnement à s'interroger sur la recouvrabilité de ses actifs engagés dans Hime.

En raison de la faible visibilité, au jour de l'arrêté des comptes 2012, sur le dénouement du processus de restructuration financière, Séché Environnement a jugé nécessaire de provisionner l'ensemble de ses engagements dans Hime. L'impact net d'impôt de cette décision sur le résultat net des sociétés intégrées s'établit à (97,7) M€.

Le Groupe a également cessé de prendre en compte sa quote-part dans les pertes de Hime générées à compter du 1er juillet 2012 tant au niveau de son compte de résultat que de son bilan, dans la mesure où les engagements de Séché Environnement vis-à-vis de Hime sont limités aux sommes déjà apportées (titres et obligations convertibles).

Séché Environnement continuera de gérer sa participation dans Hime au mieux de l'intérêt de ses actionnaires.

Performances financières

Résultats consolidés

Les résultats consolidés au 31 décembre 2012 font apparaître une perte nette de (82,4) M€ résultant de l'impact net d'impôt, à hauteur de (97,7) M€, de la provision passée sur la totalité des engagements de Séché Environnement vis-à-vis de Hime.

Excédent brut d'exploitation

L'EBE s'inscrit à 79,6 M€, soit 18,7% du CA hors IFRIC 12, marquant un recul de 18,3% par rapport à 2011 (97,4 M€ soit 23,0% du CA hors IFRIC 12), en raison :

- de l'accentuation des effets mix défavorables, à hauteur de 9,4 M€, en raison principalement de la baisse des volumes stockés, de la faiblesse de certains marchés industriels et du recul des marchés PCB…
- du cumul d'effets ponctuels et/ou exogènes, à hauteur de 8,4 M€, liés notamment à la disponibilité réduite de certains outils d'incinération, dont l'incinérateur de Strasbourg-Sénerval en raison des travaux de transformation réalisés conformément aux engagements contractuels pris envers la collectivité.

Données consolidées IFRS auditées en M€ au 31 décembre	2011	2012	2012/2011
Chiffre d'affaires publié	424,2	441,9	+4,2%
Chiffre d'affaires hors IFRIC 12	**422,9**	**425,0**	**+0,5%**
Excédent Brut d'Exploitation	97,4	79,6	-18,3%
Résultat Opérationnel Courant	**57,4**	**37,3**	**-35,0%**
Résultat Financier	8,3	(156,1)	ns*
Résultat net des sociétés intégrées	44,0	(73,2)	ns*
Résultat net part du groupe	**15,9**	**(82,4)**	**ns***
Marge brute d'autofinancement	86,8	68,0	-21,7%
Investissements industriels hors IFRIC 12	48,6	32,8	-32,8%
Endettement net	**191,9**	**223,1**	**+16,3%**

** non significatif*

Exédent brut d'exploitation
(données consolidées en M€)

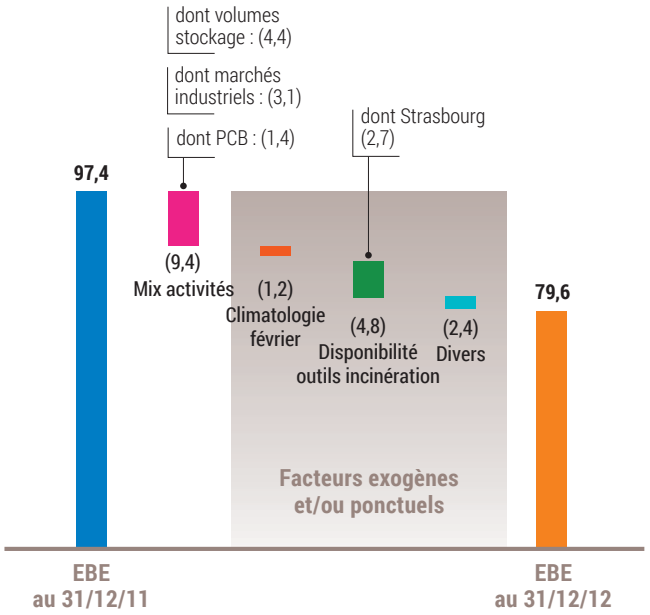

Résultat opérationnel

Le Résultat Opérationnel Courant (ROC) s'établit à 37,3 M€, soit 8,8% du CA hors IFRIC 12, (vs. 57,4 M€ soit 13,6% du CA hors IFRIC 12, en 2011) marquant, comme annoncé, un point bas de la rentabilité opérationnelle courante. Ce recul reflète essentiellement la contraction de l'EBE.

Le Résultat Opérationnel (RO) s'affiche à 28,9 M€ soit 6,8% du CA hors IFRIC 12, (vs. 55,2 M€ soit 13,1% du CA hors IFRIC 12 en 2011) en raison de la constitution, à hauteur de 6,8 M€, d'une provision pour risque au titre d'un litige fiscal supporté par la filiale Valls Quimica en Espagne.

Résultat net impacté par la provision sur HIME

Résultat financier fortement négatif.

Le résultat financier s'établit à (156,1) M€ contre 8,3 M€ en 2011 sous l'effet de :

- l'impact de la provision constituée au titre de la couverture intégrale des actifs détenus dans Hime pour (161,1) M€ ;
- dans une moindre mesure, pour (3,3) M€, sous l'effet de la hausse du coût moyen de la dette en lien avec le refinancement intervenu en avril 2012.

Quote-part de la perte comptable de Hime limitée à la perte au 30 juin 2012.

En conséquence, après constatation d'un produit d'impôt de 54,0 M€, le Résultat Net des Sociétés Intégrées s'inscrit en perte, à (73,2) M€ contre 44,0 M€ en 2011.

Après prise en compte de la quote-part du groupe dans le résultat de Hime au 30 juin 2012, soit (9,6) M€, le Résultat Net part du groupe ressort à (82,4) M€.

A noter que la quote-part du résultat de Hime prise en compte dans les résultats consolidés de Séché Environnement est celle arrêtée au 30 juin 2012 dans la mesure où :

- l'ensemble des engagements de Séché Environnement dans Hime est provisionné ;
- les engagements de Séché Environnement vis-à-vis de Hime sont limités à ses engagements d'origine.

A compter du 1er juillet 2012, Séché Environnement cesse ainsi de comptabiliser l'impact des pertes de Hime, tant au niveau de son compte de résultat que de son bilan.

Grands équilibres et flux financiers préservés

Maîtrise des investissements et solidité des cash flows opérationnels

Les investissements industriels ont atteint 50,0 M€ ou 11,3% du CA publié, soit un montant proche de l'an passé. Ils incluent 17,2 M€ d'investissements réalisés au titre des actifs concédés, en forte progression par rapport à 2011 (1,6 M€).

Cette forte hausse résulte des importants travaux de transformation réalisés sur les fours de l'incinérateur de Strasbourg-Sénerval au cours de l'exercice 2012, conformément aux engagements contractuels pris envers la collectivité.

Les investissements industriels réalisés pour compte propre ont atteint 32,8 M€ soit 7,4% du CA publié (contre 48,6 M€ ou 11,5% du CA publié en 2011).

Cette maîtrise résulte de la stabilité des investissements de maintenance et de la sélectivité des investissements de développement, alors que l'exercice 2011 comptabilisait des investissements significatifs dans les centres de tri.

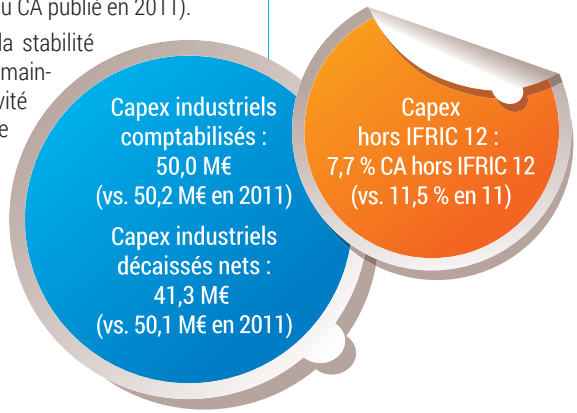

Préservation de la capacité d'autofinancement

La Marge Brute d'Autofinancement (MBA) s'établit à 68,0 M€ en 2012 contre 86,8 M€ un an plus tôt. Cette évolution reflète essentiellement la variation de l'EBE : elle illustre la capacité du groupe à préserver l'autofinancement de sa croissance même dans un contexte financier plus tendu.

Bonne situation de liquidité

Séché Environnement a refinancé, en avril 2012, sa dette bancaire résiduelle par un nouveau contrat bancaire de 163,3 M€ à maturité 2017 et par l'émission d'une dette obligataire de 25 M€ à maturité 2019.

Après comptabilisation du résultat net de l'exercice, les fonds propres consolidés part du Groupe passent de 355,3 M€ à 256,2 M€.

Répartition des investissements industriels

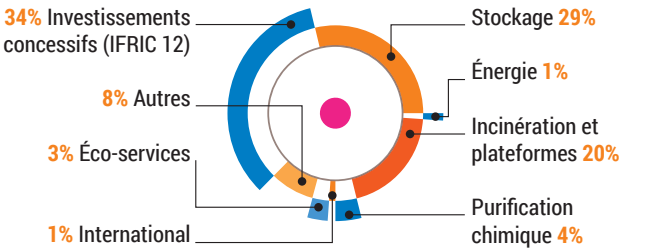

Dont alvéoles : 6,0 M€

Maîtrise des investissements industriels

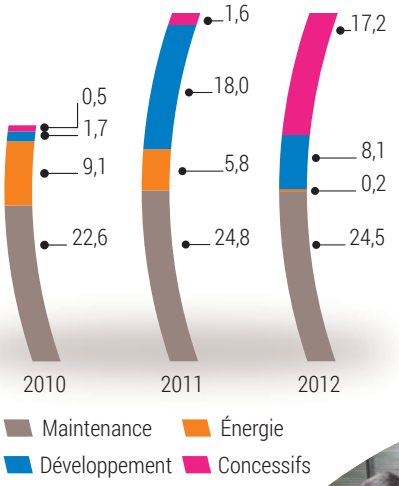

Ratios financiers maintenus à un niveau corporate

Le Groupe maintient des ratios bilanciels à un niveau corporate avec un gearing (Dette nette / Fonds propres) de 0,70 et un leverage (Dette nette / EBE) de 2,74.

Au 31 décembre 2012, le Groupe affiche un Retour sur Capitaux Employés après impôts (ROCE) - hors impact de la consolidation de Hime - de 7,0% contre 9,5% un an plus tôt.

Distribution de dividende

Le Conseil d'administration proposera à l'Assemblée générale des actionnaires du 7 juin 2013, appelée à statuer sur les comptes 2012, le versement d'un dividende de 0,95 euro par action.

Génération de free cash flow
(données consolidées en M€)

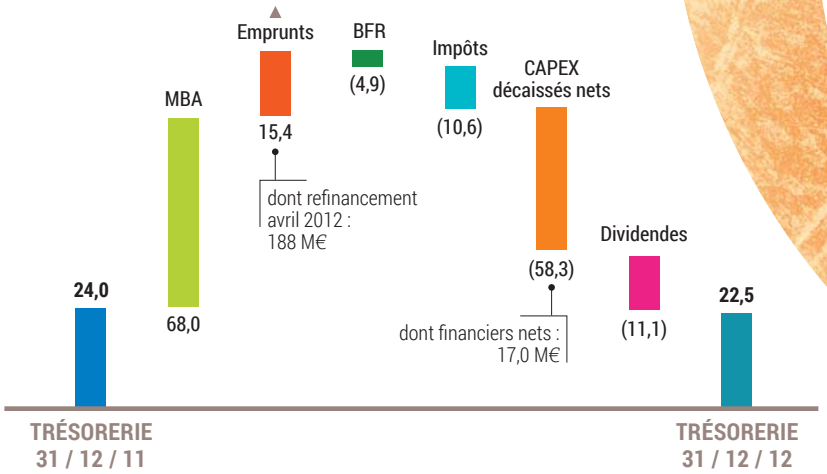

Evolution des fonds propres consolidés
(données consolidées en M€)

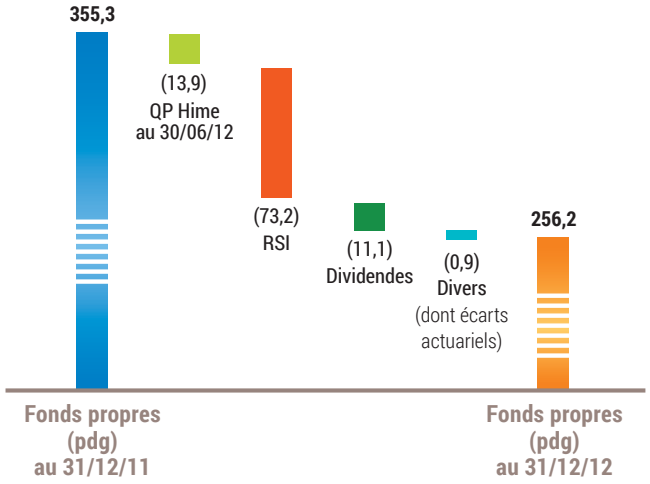

Dividende net / action en euros

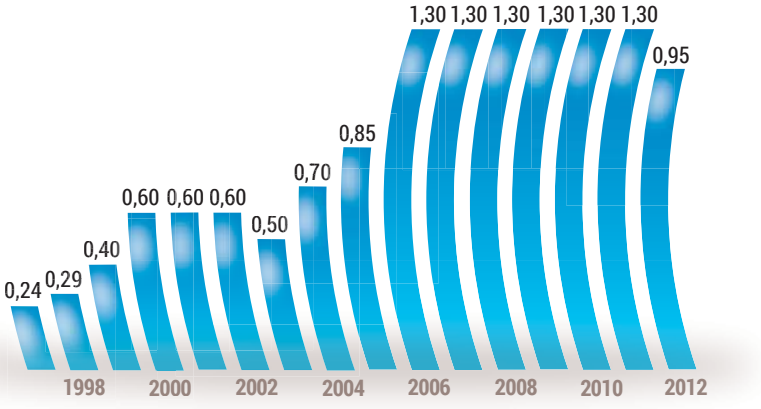

Marchés boursiers

Un environnement financier et macro-économique difficile

L'année boursière 2012 a été dominée par les craintes liées au ralentissement de l'économie mondiale et à la crise financière de la zone euro. Ce contexte défavorable empreint de nombreuses incertitudes s'est également traduit par la volatilité des indices de référence et a pesé sur l'évolution du cours de l'action Séché Environnement.

Une quasi-stabilité des cours de l'action Séché Environnement en 2012

Au sein de ce contexte toujours volatil, l'action Séché Environnement a évolué tout d'abord favorablement, en lien avec le marché boursier, atteignant un plus haut le 10 février (35,27 € soit + 23,1% sur la période).

Toutefois, la communication prudente de Séché Environnement sur ses perspectives d'activité et de résultats pour 2012, tout autant que les incertitudes quant à la réalisation rapide de sa stratégie de développement dans les métiers de l'eau, ont pesé sur le cours de bourse dès la fin du 1er trimestre. Fin mai, Séché Environnement n'a pas exercé l'option d'achat qu'il détenait sur 18% du capital de Hime (holding de contrôle du Groupe Saur) pour lui permettre de prendre le contrôle à 51% de ce groupe.

Cette situation, pourtant anticipée depuis de nombreuses semaines, a entrainé une vive désaffection du marché vis-à-vis du titre qui a atteint un plus bas historique à 19,42 € le 20 juin, dans un contexte de marché lui-même très négatif. L'action a toutefois très rapidement corrigé par rapport à ce plus bas historique pour retrouver en quelques séances de bourse son niveau antérieur, proche de 28 €.

Au 2nd semestre, le titre est resté plus stable, dans un contexte de communication toujours prudent quant aux perspectives d'activité et de résultats pour 2012, et de statu quo quant à l'évolution de la stratégie du Groupe vis-à-vis de Hime.

Ainsi, le titre a évolué entre un point bas de 25,30 € atteint le 31 octobre après avoir touché un plus haut de 29,24€ le 10 octobre, illustrant une relative sous-performance en fin d'année par rapport à un indice de référence qui, dans le même temps, regagnait du terrain. Au 31 décembre 2012, l'action cotait 27,53 €, marquant un léger recul (3,9%) sur l'ensemble de l'année boursière.

Capitalisation boursière en M€ et taux de rotation

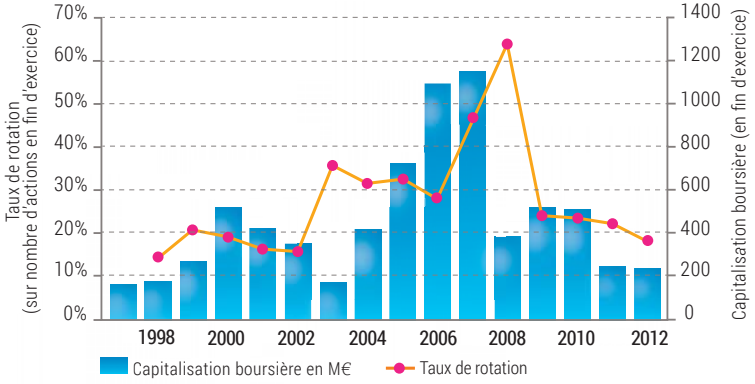

Évolution du cours de Bourse et des volumes échangés

2012

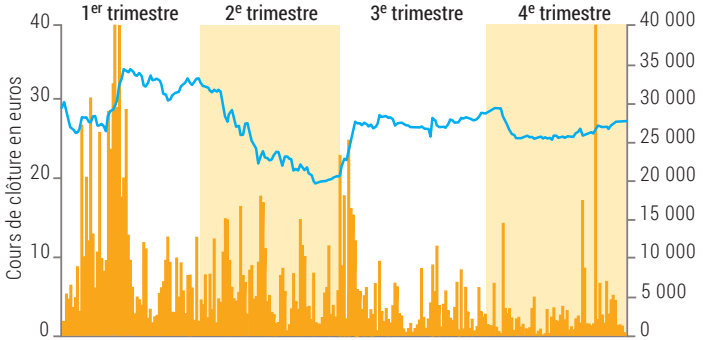

Eurolist Paris By Euronext (compartiment B)

Évolution comparée du cours de Bourse et des indices CAC 40 et CAC Mid 60

2012

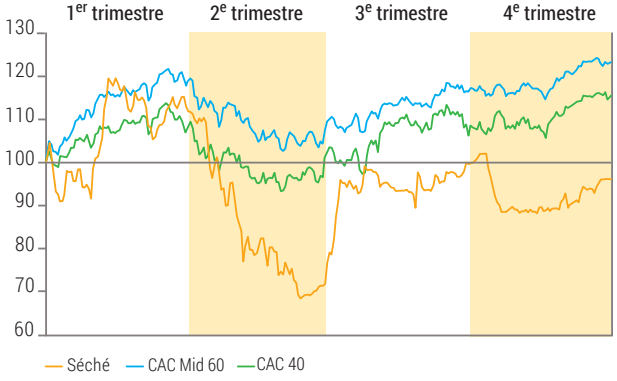

Des actions spécifiques pour soutenir l'intérêt sur le titre

Tout au long de l'année, Séché Environnement a maintenu sa politique d'information et de communication régulière vis-à-vis du marché financier, en allant à la rencontre des investisseurs à travers des « road shows » en France et à l'étranger, et en développant des actions spécifiques vis-à-vis de ses actionnaires individuels.

Conforté par ces actions de communication et par les nombreux rendez-vous « one-on-one » avec les investisseurs institutionnels, l'intérêt pour le titre s'est globalement maintenu sur la période, alors qu'au plan général se confirmait la désaffection pour les valeurs moyennes.

Ainsi, les volumes échangés ont connu une relative stabilité sur l'ensemble de l'année avec toutefois des situations contrastées entre le 1er et le 2nd semestre.

Si au total, la moyenne des échanges mensuels est demeurée proche de celle de 2011 (6.782 titres par séance contre 7.093 en 2011), les échanges ont été assez nourris en début de période (9.500 titres environ en moyenne par séance au 1er semestre).

Le 2nd semestre a connu des échanges sensiblement moins nourris (4.900 titres environ en moyenne par séance au 2nd semestre), reflétant l'attentisme grandissant du marché vis-à-vis de l'évolution de la stratégie de Séché vis-à-vis du Groupe Saur. La volatilité du cours s'est de fait fortement réduite par rapport à l'an passé, revenant à 18,4% en décembre contre 40,0% en janvier, illustrant la réduction du risque spécifique de l'action.

A noter une transaction particulièrement importante (100.000 titres) intervenue début décembre qui a conduit un investisseur nord-américain IVA (International Value Advisers) à franchir en hausse le seuil des 5% du capital : il détient actuellement environ 5,7% des actions de Séché Environnement.

Analyse de la volatilité des échanges boursiers

2012

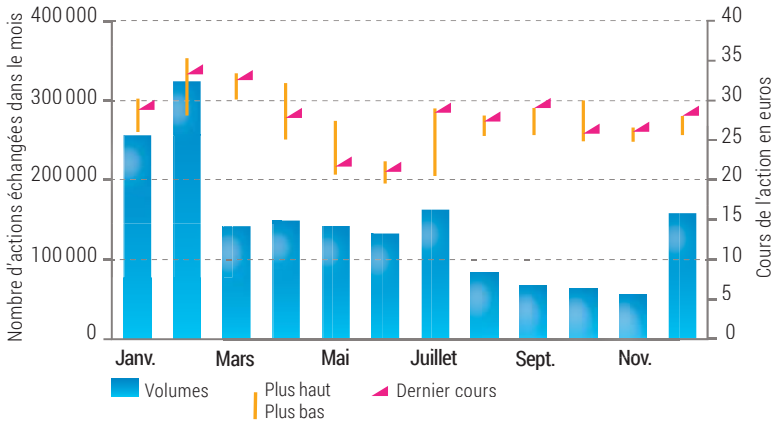

Nouveaux services en ligne dédiés aux actionnaires individuels

En partenariat avec l'Ecole de la Bourse, des modules de formation pour se former aux rudiments de l'analyse financière et se familiariser avec les comptes de Séché Environnement.

En anticipation des évolutions réglementaires, un enrichissement du site d'informations consacrées aux assemblées générales avec l'ensemble des documents d'assemblée (pré- et post- assemblées) mis à disposition sous forme électronique.

Symbiose avec le monde du vivant

Biodiversité et stratégie d'entreprise

Biodynamique des êtres vivants et de leur milieu

La diversité de toutes les formes d'êtres vivants et des milieux dans lesquels ils évoluent constitue la biodiversité avec ses trois niveaux - génétique, spécifique, et écosystémique -. Sur chacun de ces niveaux se greffent des problématiques et des enjeux spécifiques, d'où des positionnements différents des acteurs, dont notamment les entreprises avec leurs diverses activités.

Son métier met Séché Environnement en contact permanent avec la nature, cette partie-prenante silencieuse, sur ses sites mais aussi en dehors, à travers ses relations de voisinage et son inscription dans les territoires. Son activité doit prendre en compte la sensibilité des milieux dans lesquels elle s'exerce. Séché Environnement est à leur écoute et très attentif à leurs besoins de préservation : les impacts de l'activité deviennent positifs pour peu qu'ils soient gérés en amont et en toute transparence.

Le lien qui unit Séché Environnement à la biodiversité environnante est d'autant plus fort qu'occupant un foncier notable, il lui est possible de mettre en œuvre une action cohérente de préservation et de suivi du monde animal et végétal. Les fruits de cette action s'étendent au-delà de l'aire de ses sites propres du fait des échanges existant entre territoires (les corridors écologiques).

La biodiversité que l'entreprise préserve est celle qui l'entoure au quotidien, celle qui passe souvent inaperçue, car qualifiée de commune ou ordinaire par certains. Mais c'est elle qui fera la richesse des territoires de demain. C'est dans cette optique qu'est menée la politique environnementale de Séché Environnement, dans le respect de l'existant pour ne pas hypothéquer l'avenir.

Site de Changé (53)

Site de Changé (53)

Site du Vigeant (86)

Intégration à la politique d'entreprise

Séché Environnement est une société active dans le traitement des déchets, et à ce titre exerce un métier totalement dédié à l'environnement, et la préservation de la biodiversité a été de ce fait culturellement intégrée dès son origine dans sa stratégie d'entreprise. Le premier site a été reconnu refuge par la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) dès 1994 et a été certifié ISO 14001 en 1996.

Les analyses classiques de faune et de flore ont été complétées ponctuellement par une approche écosystémique avec la méthodologie « Ecosystem Services Review » (ESR) proposée par le World Business Council for Sustainable Development (WBCSD). Son résultat démontre la pertinence de la démarche menée par le Groupe. Une réflexion à travers un « Corporate Ecosystem Valuation » (CEV) a été moins probante du fait de la difficulté à valoriser économiquement les différents critères. Ses résultats sont plus difficilement interprétables sur un plan opérationnel.

En s'appuyant sur ces études et fort de sa volonté de préserver le patrimoine naturel local, Séché Environnement intègre ses sites - dès leur conception - dans un schéma directeur paysager personnalisé avec des zones naturelles à protéger, et fixe de grandes orientations de programmes de réhabilitation.

Ces zones « écologiquement sensibles » font partie des secteurs géographiques où ont été contactées les espèces les plus vulnérables, ou les éléments forts du paysage, comme peuvent l'être certains arbres remarquables. Leur classement ne relève que d'une décision interne au Groupe, indépendamment et en complément de tout espace protégé réglementaire qui existerait (Natura 2000, ZNIEFF, ZICO ...).

Au-delà de ce statut de protection particulière qui leur est accordé, ces secteurs font l'objet de programmes de suivis des différentes espèces ou groupes faunistiques concernés, en particulier, l'avifaune et les amphibiens, espèces qui sont bio-indicatrices de la qualité de l'air et des eaux de ruissellement.

Ces campagnes de suivis sont réalisées par des naturalistes intégrés aux équipes d'exploitation formées à cet effet, en particulier pour les suivis des amphibiens, des urodèles ou des chiroptères. En ce qui concerne l'avifaune, le protocole de suivi est celui du Muséum National d'Histoire Naturelle : le Suivi Temporel des Oiseaux Communs (STOC) dont les mesures sont réalisées par les associations de naturalistes locaux ou par des membres de la LPO.

La démarche se résume en ces quelques points :

- préservation des secteurs à valeur patrimoniale dès la conception du projet ;
- mise en place de mesures de suivi du maintien de la biodiversité ;
- non dissociation des paysages et de la biodiversité, c'est-à-dire intégrer dans les programmes de paysage ou de renaturation les éléments concourants à enrichir la biodiversité, en accordant une attention particulière aux choix des végétaux, arbustes, arbres et semences, de préférence endogènes ;
- application d'une gestion adaptée des secteurs naturels notamment à travers la gestion différenciée : outil qui détermine les moyens et le timing pour les entretiens des zones naturelles protégées et des zones proches (fauches tardives, génie écologique des mares et cours d'eau, conservation d'arbres morts...). L'usage du pastoralisme s'inscrit dans cette politique, avec des Highland Cattles pour l'entretien des zones humides ou encore de la Chèvre des Fossés (espèce locale en voie de disparition) pour le débroussaillage des zones en pentes et difficiles d'accès aux hommes.

Site de Changé (53)

Site de La Bistade (62)

SÉCHÉ ENVIRONNEMENT
et la biodiversité, une longue histoire

Années d'initiation des principales démarches d'inventaires	Séché Eco-industrie	Opale Environnement	SVO Eco-industrie	Drimm
Avifaune (STOC du MNHN)	2005	2006	2008	2007
Amphibiens	2005	2006	2006	2006
Odonates	2007	2006	-	2006
Chiroptères	2011	-	2012	2010
Biologique dans les ruisseaux	1998	-	2006	2005
Floristique	2005	2006	-	2006
Haies et arbustes isolés	2012	-	-	-
Suivi du paysage	2005	2004	2004	2006

Site historique de Changé

1994

Suivi amphibiens

Schéma directeur paysager

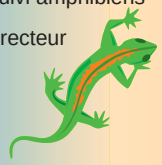

1995

Création refuge LPO

1996

Certification ISO 14001 intégrant faune, flore, paysage

1998

Début suivi IBGN

Début programme intensif de plantations

2000

Pâturage extensilf (Highland Cattles)

Opale environnement **Calais**

Entrées dans le périmètre du Groupe

Opale Environnement

SVO Eco industries

Drimm

2002

Arrêté préfectoral intégrant biodiversité et paysage

Schéma directeur paysager

2004

Suivi photographique du paysage

Etablissement schéma directeur paysage

Séché Environnement a adhéré dès 2011 et présentera son plan d'actions en 2013.

2005

Début suivi
Avifaune MNHN-STOC
Phytosociologique

Début programme intensif de plantations

Arrêté préfectoral intégrant biodiversité et paysage

Arrêté préfectoral intégrant biodiversité et paysage

2006

Début suivi odonates

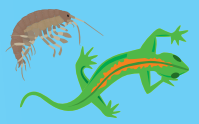

2007

2008

Plantation forestière

2009

Arboretum
Terrassement

Plantation haies bocagères de 2,5 km

2010

Inauguration Chemin Morinière

Pâturage extensif (Chèvres des fossés)

Création d'une mare

Début suivi
Chiroptères

2011

Découverte d'un Chêne à gui

2012

Recensement écologique des haies et arbres isolés

Candidature élection Arbre de l'année 2013

Création mare Nord de compensation

Capacité à obtenir un tableau de bord de suivi

La flore

	Changé	Montech	Le Vigeant	La Bistade	Total
Arbres et arbustes plantés (nombre)					
2012	2 457	-	1 200	483	-
Moyenne 3 ans	1 914	503	2 300	743	**5 460**
Surface plantée (m²)					
2012	4 748	-	350	425	-
Moyenne 3 ans	2 838	3 475	1 865	504	**8 682**
Linéaires de plantations (ml)					
2012	1 584	-	475	-	-
Moyenne 3 ans	1 073	992	1 275	150	**3 490**
Surfaces enherbées - temporaire et définitif (m²)					
2012	100 400	20 000	-	3 000	-
Moyenne 3 ans	101 246	34 667	2 200	4 367	**142 479**

Remodelage de zones humides

Inscrite dans le dossier de demande d'autorisation en tant que mesure compensatoire proposée par Séché Environnement, une nouvelle mare Nord a été profilée au cours de l'été 2012 sur le site du Vigeant.

Des travaux ont également été menés pour remodeler les étangs de la zone Sud du site SVO. Ainsi une anse empierrée constituera une fois la végétation installée, un refuge pour les oiseaux paludicoles. Un îlot a été aménagé pour augmenter les propositions d'accueil pour la faune (oiseaux et amphibiens).

Site du Vigeant (86)

La faune

Odonates

Leur caractère bio-indicateur vient de leur écologie, un état larvaire aquatique et adulte aérien. Par leur présence, ils sont des témoins de la qualité générale d'un milieu (eau, ressources alimentaires, végétation…).

Ce bio-indicateur vient en complément du suivi historique des amphibiens. Le nombre de mares ainsi que leur diversité (taille et habitats) sur les différents sites induit un potentiel en odonates intéressant. Les comptages confirment la pertinence de la gestion différenciée des différents sites.

Bilan du comptage	Montech	La Bistade	Changé
Total espèces identifiées	**14**	**6**	**29**

Site de Changé (53)

Chiroptères

Exclusivement insectivores en France ils sont présents dans les différents milieux agricoles, zones urbanisées, milieux forestiers… Leur présence dans ces milieux atteste d'un bon cadre de vie (sensibilité aux produits phytosanitaires qui se retrouvent dans l'eau et les insectes, produits d'entretien des charpentes, fermeture des mares, pollution lumineuse, dégradation de l'habitat, ou hibernation réduite par les hausses de température).

Le nombre d'espèces identifiées pour l'instant est assez équivalent sur les différents sites entre 6 et 8. La démarche de suivi de ce mammifère volant est très récente (1ère année au Vigeant) aussi convient-il d'attendre un certain historique pour analyser une tendance éventuelle.

Site de Montech (82)

Bilan pluriannuel du comptage des oiseaux

Nombre d'espèces identifiées

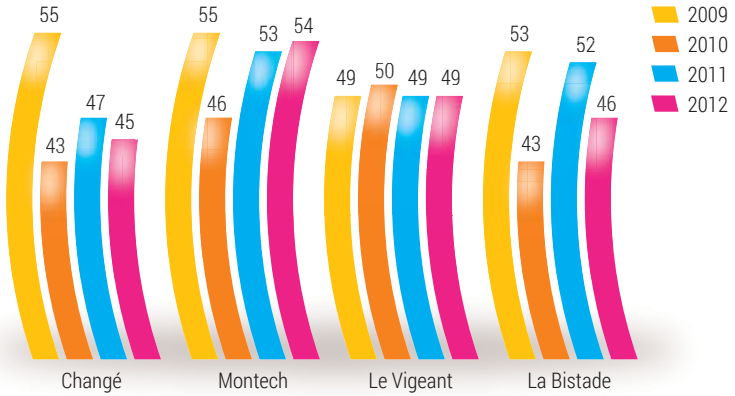

Site de Montech (82)

Site de Changé (53)

Oiseaux

Etant pour la plupart en bout de chaîne alimentaire leur présence traduit un état de santé général de l'écosystème inventorié en termes de qualité d'habitat mais aussi de ressources alimentaires et de perturbation du milieu par l'homme.

En 6 années de suivi STOC, 75 espèces ont été recensées dont 54 en 2012. Sur le seul site de Montech, ont été recensées pour la première fois en 2012 :

- Le bruant des roseaux et la foulque macroule oiseaux inféodés aux zones humides et nichant dans les roselières ou plantes palustres.
- Le martin pêcheur fréquentant les zones humides avec des berges escarpées et meubles pour créer son nid
- La caille des blés oiseau migrateur fréquent dans les plaines céréalières du sud-ouest
- La huppe fasciée fréquentant les jardins d'habitation et herbes rases afin de se nourrir aisément.

Amphibiens

Animaux bio-indicateurs des milieux humides mais aussi du bocage : De nombreuses études ont montré que les composés chimiques issus de l'activité humaine se retrouvant dans l'eau provoquent des malformations et la mort d'individus. Les amphibiens sont particulièrement sensibles aux pollutions chimiques car leur peau est fine et ne possède aucune protection (écailles, poils…), elle est donc perméable à ces substances.

La diversité d'espèces des amphibiens est stable sur l'ensemble des sites, bien que la surface occupée par les alvéoles de confinement s'accroisse régulièrement. Un travail d'entretien régulier des mares est mené en raison du phénomène d'atterrissement (comblement progressif naturel de la mare). Ces travaux sont réalisés en période hivernale (période terrestre des amphibiens) pour ne pas perturber le milieu. En 2012, une nouvelle mare de grande ampleur a été aménagée sur le site SVO au Vigeant.

Bilan pluriannuel du comptage des amphibiens

Nombre d'espèces identifiées

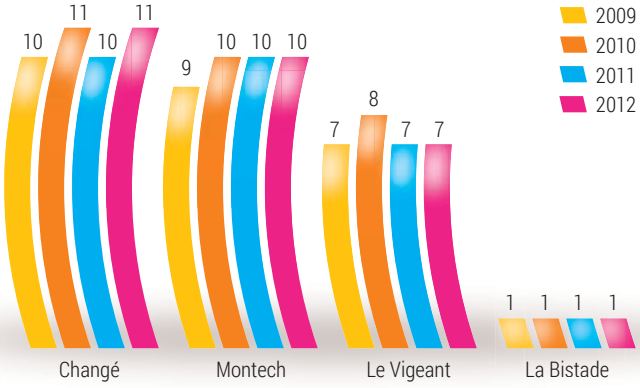

Séché Environnement, un groupe de tout temps attaché à l'arbre

- **Son siège social** : l'ancienne ferme dénommée « Les Hêtres »
- **Son logo :** une feuille de chêne

Les Hêtres - BP 20
53811 Changé

1999 / 2000

Mayenne
- **Recencement des arbres remarquables**

Partenaire : Mayenne Nature Environnement

2004

Mayenne
- **Parution du livre « Arbres remarquables »**

Partenaires : Conseil Général CAUE 53

2004 / 2005

Pas de Calais
Opale Environnement
- **Plantation d'un arbre par chaque salarié**
- **Préservation de vieux saules remarquables**

Partenaires : Salariés

2008

Pas de Calais
Opale Environnement
- **Plantation d'un verger avec espèces locales anciennes (poiriers, pommiers, pruniers, cerisiers)**

Partenaires : Salariés

2009

Mayenne
Séché Environnement
- **Amorce d'un arboretum des arbres remarquables de la Mayenne (greffes et boutures)**

2009

Vienne
SVO Eco-industries
- **Plantation 2,5 km haies bocagères**

2010

Paris
Jardin des plantes
- **Mécénat pour la restauration des grandes serres**

Partenaire : Muséum National d'Histoire Naturelle

2011

Mayenne
Séché Environnement
- Plan de gestion des haies bocagères, arbres isolés et boisement
- Taille de saules et frênes en arbres têtards

2011 / 2012

Pas de Calais
Opale Environnement
- Près de 20% des arbres et arbustes plantés dans l'année issus de bouturage

Partenaires : Salariés

2012

Mayenne
Séché Environnement
- Greffage sur 40 espèces d'arbres fruitiers (pommiers et poiriers) de variétés mayennaises anciennes

Partenaire : Association La Bolée de Concise

2012

Mayenne
Séché Environnement
- Candidature pour l'élection de l'arbre remarquable 2013 : le châtaignier de la vallée de la Morinière chez Séché Environnement représente les Pays de Loire.

Résultats juin 2013

2011

Vienne
SVO Eco-industries
- Découverte d'un rare chêne porteur de gui
- Entretien d'un chêne de plus de 300 ans sur le site

2012

Tarn-et-Garonne
DRIMM à Montech
- Conservation de chênes sessiles proches des voiries
- Plan de gestion forestière en zone de ZNIEFF

2012

Mayenne
Séché Environnement
- Recensement de la valeur écologique des haies

Partenaires : stage BTS GPN

Au-delà de l'enceinte des installations, l'action continue

Préserver la biodiversité en chantiers de réhabilitation

La nature se réapproprie rapidement les espaces abandonnés par l'homme, et colonise les friches industrielles. Il appartient alors à celui qui en effectue le démantèlement et la réhabilitation de mettre en œuvre les techniques permettant de préserver les espèces qui s'y sont établies. Tel est le cas des interventions faites par le Groupe.

Sauvetage de goélands

Lors des travaux de démontage d'une toiture d'un garage, 17 nids de goélands ont été déplacés, et 8 jeunes oisillons de goélands bruns et argentés dont un goéland marin ont été sauvés.

Cette opération de sauvetage a été rendue possible grâce au bénévole de la LPO s'occupant localement du sauvetage des goélands, et de leur transfert vers le centre de soin de la faune sauvage « Volée de Piafs » à Languidic.

Entraîner les nouveaux sites dans la dynamique

Dès la fin de ses travaux de modernisation, le centre nantais de valorisation énergétique ALCEA mettra sa surface disponible à disposition pour créer un espace dédié à la biodiversité. Il permettra de faire le lien avec la richesse des milieux naturels présents à proximité du site comme la zone Natura 2000 de la « Vallée de la Loire de Nantes aux Ponts-de-Cé » ou les ZNIEFF « Prairies des Mauves et zone humide de Malakoff ».

Le fil conducteur du projet sera la création d'un monde des insectes avec comme enjeu fort la prise de conscience de leur rôle dans le maintien de la vie notamment avec les insectes butineurs. Deux bassins d'eau seront aménagés avec un cortège de plantes à fleurs faisant le lien avec la vallée de la Loire. En complément, des bandes de prairies fleuries et des massifs d'arbustes à fleurs apporteront le « gîte et le couvert » aux insectes qui se verront proposer des « hôtels à insectes » pour leur développement.

Préservation de nids de cigognes

Avant le démantèlement de l'usine du Hode

Après le démantèlement de l'usine et pose de nichoirs

Volonté de partager connaissances et expériences

Collaborations avec des organismes scientifiques et de recherche

Dans le cadre de l'interface « sciences / société » Séché Environnement s'investit auprès des grands organismes selon le double axe des sciences collaboratives et du partage des connaissances.

Muséum National d'Histoire Naturelle

- intégration du programme STOC du MNHN
- mécénat pour la rénovation des grandes serres du Jardin des Plantes à Paris

Fondation pour la Recherche sur la Biodiversité

- présence à son Conseil d'Orientation Stratégique (COS) et à son Conseil d'administration au titre des acteurs économiques des services à l'environnement.

Collaborations actives avec les associations nationales

La structuration des actions et les réflexions sur le long terme reposent sur des collaborations avec des associations naturalistes (FNE, Nord Nature, LPO…) ou de caractère sociétal (Entreprises pour l'Environnement, Orée).

Travaux de terrain avec des partenaires régionaux ou locaux

Réalisées localement ces actions collaboratives au service de la biodiversité prennent des formes très diverses.

- Préservation de l'espèce (chèvre des fossés avec le Conservatoire de la Charnie)
- Inventaires de l'avifaune avec des associations ornithologiques
- Publications d'inventaires d'arbres et amphibiens locaux (Mayenne Nature Environnement)
- Ouverture d'un sentier pédagogique (MNE)
- … diverses problématiques locales (chiroptères à Montauban avec CRENE Midi-Pyrénées…)

Mécénat avec la Ligue de Protection des Oiseaux

Séché Environnement soutient les actions de la LPO en faveur de la biodiversité, et plus spécifiquement celles liées au centenaire de la LPO, son film en particulier. Séché Environnement partagera avec la LPO sa démarche de progrès en faveur de la biodiversité dans le cadre de son adhésion à la Stratégie Nationale de Biodiversité, et bénéficiera de son accompagnement et de son expertise.

Site de Changé (53)

Utilisation durable des ressources

Prise en compte des impacts

Responsabilité environnementale

Acteur majeur de la valorisation et du traitement des déchets en France, Séché Environnement offre une large palette de solutions pour une bonne gestion de l'environnement et des déchets. Grâce à sa maîtrise de toute la chaîne de traitement et son positionnement original en matière d'éco-services, le Groupe apporte une garantie forte au producteur de déchet, de la collecte de celui-ci jusqu'à son élimination finale.

Chacune des techniques mises en œuvre pour la valorisation (matière et énergie) et le traitement des déchets (incinération, stockage…) a ses propres impacts sur l'environnement que Séché Environnement se doit de maîtriser et de limiter, pour éviter tout effet potentiellement induit sur l'Homme et la nature.

Cet objectif passe par une limitation des prélèvements (consommation spécifique d'eau maîtrisée, des consommations de matières premières issues de valorisation de déchets), un contrôle continu des rejets dans le milieu naturel (systèmes de surveillance des flux, analyses des évolutions de la biosphère par bio-monitoring lichenique) et un grand respect de la biodiversité (gestion différenciée des espaces, intégration de l'immobilier industriel au paysage).

Tous les sites de traitement de Séché Environnement sont des Installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) et respectent leur arrêté préfectoral d'autorisation qui fixe nature et volume des déchets à l'entrée, mais également fixe les limites des rejets aqueux et atmosphériques. La traçabilité du déchet est sur toute la chaîne de valorisation/traitement des déchets, et le respect des normes environnementales est contrôlé par l'administration.

Il est donc de l'essence même de Séché Environnement d'adapter son outil industriel pour diminuer son impact environnemental dès promulgation réglementaire de nouvelles valeurs limites. Les mesures en sont faites sous contrôle de l'administration (DREAL) avec un large panel de techniques de mesure, physico-chimiques ou biologiques.

Séché Environnement ne peut toutefois se fixer d'objectifs environnementaux chiffrés en valeur absolue (par exemple tonnage de mâchefers à la sortie). Le Groupe est tributaire pour ses propres déchets ou rejets, de la qualité et du mix des déchets (forme physique et nature chimique, typologie et taux de contamination) qu'il traite pour ses clients industriels en particulier où l'hétérogénéité est la plus importante. Pour l'exemple de production des mâchefers lors de l'incinération, un solvant ne générera pas de résidu solide en fin de traitement, alors qu'une terre à dépolluer ne diminuera pas de masse et se retrouvera intégralement en résidu ultime. C'est juste sa dangerosité qui aura été traitée, mais son volume reste inchangé.

Cartographie des indicateurs pour un site de traitement de déchets

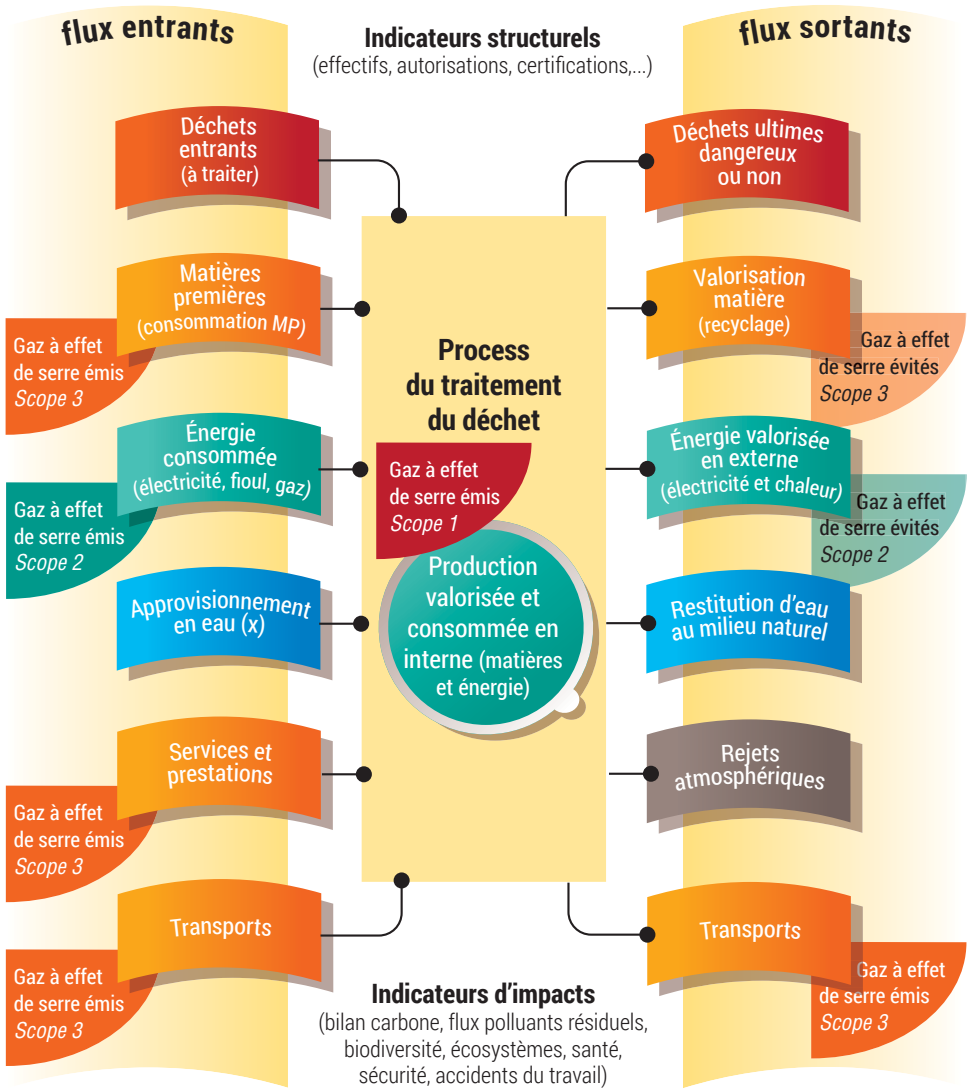

Protection de l'environnement

Les dépenses environnementales sont définies comme étant des dépenses supplémentaires effectuées en vue de prévenir, réduire ou réparer les dommages que l'entreprise a occasionnés ou pourrait occasionner par ses activités, à l'environnement, dans cinq domaines.

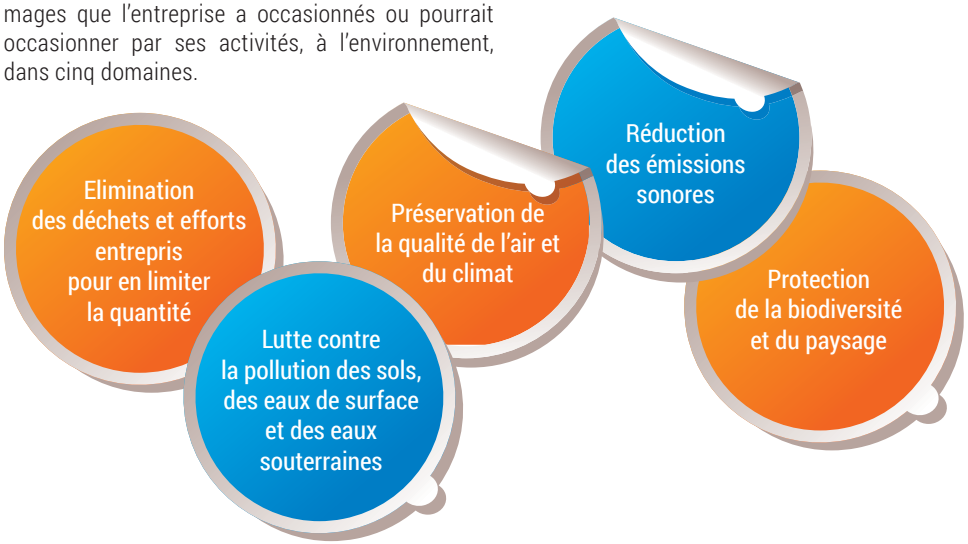

Seules les dépenses supplémentaires identifiables sont prises en compte. Par exemple, la construction d'une station d'épuration des eaux usées constitue une dépense environnementale, mais les dépenses d'entretien supportées au cours des exercices suivants perdent leur caractère environnemental ; en revanche, les dépenses supplémentaires qui augmenteraient les capacités de traitement des eaux usées par rapport aux performances initiales, correspondent à des dépenses environnementales.

Sont exclues du champ :

- les amendes et pénalités ;
- les dépenses dont ce n'est pas l'objet principal que de veiller à la protection de l'environnement ;
- les dépenses pouvant influer favorablement sur l'environnement, mais qui ont avant tout pour objet de satisfaire d'autres besoins comme améliorer la rentabilité, l'hygiène ou la sécurité sur les lieux de travail (par exemple les nouveaux centres de tri).

Dépenses environnementales 2012 par milieux (4 230 k€)

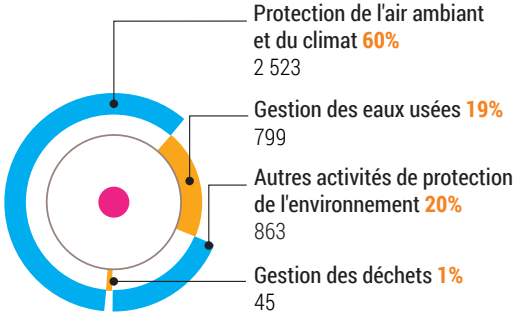

Dépenses environnementales 2012 par domaines (4 230 k€)

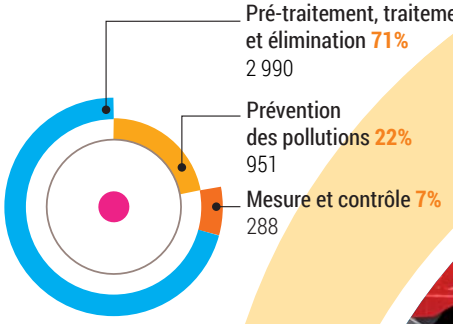

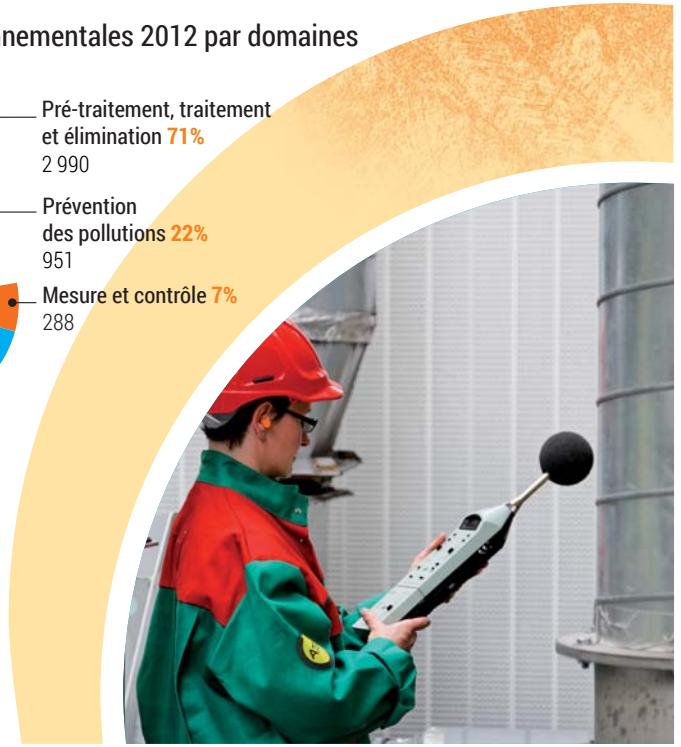

Utilisation durable des ressources : les matières

Consommation de matières premières

Plus des deux tiers des consommations de matières premières par le Groupe sont constitués de déchets valorisés en interne (mâchefers en construction routière, ou boucles de recyclage chimique dans les process comme pour le perchlorethylène par exemple).

Seconde vie pour les matières premières

L'évolution en cours du statut réglementaire des déchets pour une plus libre circulation des matières premières secondaires, la fiscalité environnementale, ou la mobilisation de ressources stratégiques présentes dans des déchets en fin de vie, sont autant de paramètres que le Groupe s'attache à intégrer dans son approche pour bâtir une offre industrielle de valorisation.

Cette politique implique une recherche / développement pour l'optimisation des procédés ou l'extraction de matériaux en vue de capter les ressources stratégiques complexes à séparer dans les flux concernés. Ces dernières sont nécessaires à des applications spécifiques dans les techniques de pointe (aéronautique, électronique…).

Le développement d'applications pour faciliter l'utilisation de matières premières secondaires recyclées est un défi industriel avec ses impératifs :

- **Une logistique industrielle** (voulue à faible émission de carbone) qui fait appel à des compétences diverses et multiples pour collecter et acheminer les déchets vers des sites de préparation et de production des matières premières secondaires ou des combustibles issus des déchets.
- **Une parfaite connaissance des marchés des matières premières d'origine,** des flux et des quantités utilisées dans chaque application. La pérennité et la viabilité d'une filière dépendent essentiellement de la qualité du déchet recyclé. Les évolutions technologiques rapides, l'éco conception, le prix des matières premières impactent les modèles techniques et économiques. Cela implique la réalisation en peu de temps de projets complexes nécessitant une parfaite maîtrise technique des procédés et une bonne connaissance des filières. Néanmoins, la volatilité des cours des matières premières peut bloquer des projets pourtant techniquement viables.
- **Des accords de partenariats industriels avec les utilisateurs** permettant de sécuriser dans le temps les projets au regard des durées de vie des investissements engagés.

Séché Environnement se positionne sur des projets de valorisation industrielle des déchets où il se donne pour objectif de privilégier la valorisation matière (cas par exemple pour des bains chromiques ou des boues contenant des métaux tels que nickel, zinc ou molybdène) puis énergétique.

Consommation en milliers de tonnes	2010	2011	2012
Ex valorisation interne de déchets	nd*	nd*	93
Achats externes	nd*	nd*	45
Total en kt	**87**	**85**	**138**
En proportion du tonnage traité	3,8%	3,5%	6,3%
Proportion issue de déchets	-	-	67,4%

En 2010 et 2011, ces données comportaient une erreur matérielle de reporting dans la conversion des volumes d'azote en tonnes. Elles surévaluaient respectivement à 250 et 263 kt les consommations totales. L'accroissement des consommations en 2012 à données corrigées est liée à l'utilisation de matériaux de construction d'infrastructures (alvéoles et aires de circulation) à Changé.

** non disponible*

Combustible Solide de Récupération (CSR)

Séché Environnement a aussi inscrit sa réflexion dans le cadre plus vaste de la production de combustibles issus des déchets. Au-delà des déchets (dangereux) hydrocarburés et solvantés à haut pouvoir calorifique classiquement consommés par l'industrie, la ressource issue des déchets non dangereux est parfaitement identifiée qu'il s'agisse de biodéchets, de combustibles solides de récupération (CSR) ou de bois déchet (catégorie B).

La production de ces combustibles sur un marché naissant (CSR) ou en développement (bois énergie) répond à des critères de qualité stricte et exigeante. Le positionnement du Groupe est de garantir aux utilisateurs (externes et internes pour sa propre installation de valorisation thermique des CSR) une qualité optimum du combustible, constant en pouvoir calorifique, maîtrisant la présence de chlore, de métaux lourds, et avec des taux d'humidité réduits.

Valorisation des matières premières secondaires

Elle résultera principalement de la qualité du recyclage qui peut être opéré sur les déchets reçus de la clientèle. La qualité de tri chez le producteur est alors primordiale. Pour un tri optimisé, Séché Environnement a modernisé en 2011 et 2012 ses plateformes de tri de déchets non dangereux (emballages en particulier) pour les automatiser et les doter des technologies les plus modernes de tri optique, balistique…

Déchets de l'activité

Le métier de Séché Environnement étant le traitement des déchets, le Groupe a à son tour des déchets ultimes qui ne constituent que le reliquat de 2 200 kt de déchets réceptionnés des clients pour traitement.

Ainsi Séché Environnement ne génère pas à proprement parler des déchets, mais au contraire les traite, assure leur meilleure valorisation, réduit leur volume et concentre leur dangerosité dans des déchets ultimes qu'il stocke en sécurité en les isolant de tout contact avec la biosphère.

Matières premières secondaires

Valorisation en milliers de tonnes	2010	2011	2012
En interne au Groupe	111	90	93
En externe	96	170	199
Total en kt	**207**	**260**	**292**
En proportion du tonnage traité	8,9%	10,8%	13,3%
En valorisation interne	53,6%	34,6%	31,8%

Déchets de l'activité

Production de déchets ultimes	2010	2011	2012
Déchets dangereux Total en kt	140	140	151
En proportion du tonnage traité	6,0%	5,8%	6,9%
Déchets non dangereux Total en kt	44	46	33
En proportion du tonnage traité	1,9%	1,3%	1,5%

Utilisation durable des ressources : l'énergie

Énergie

Consommation d'énergie

Total en GWh par an	2010	2011	2012
Publié antérieurement	212,7	307,7	-
Méthodologie 2012	206,7	301,7	295,7
kWh par tonne de déchets traités	**89,2**	**125,8**	**127,6**

Valorisation énergétique ex déchets

Total en GWh par an	2010	2011	2012
Publié antérieurement	256,3	644,4	-
Méthodologie 2012	256,3	644,4	659,2
kWh par tonne de déchets traités	**110,6**	**267,0**	**284,5**

Autosuffisance énergétique

Correction d'une erreur matérielle sur la vapeur consommée en 2010 et 2011 pour la régénération de solvants (estimation au vu des valeurs 2012 à 20 GWh/an en plus à Mourenx), et neutralisation du biogaz des installations de stockage des déchets non dangereux brulé en torchères (environ 26 GWh/an en 2012), cette énergie n'étant pas consommée pour l'exploitation, est à considérer comme non valorisée.

Correction d'une erreur matérielle sur la vapeur vendue en 2010 et 2011 par l'incinérateur de Rouen (estimation au vu des valeurs 2012 à 45 GWh/an), et ajout du photovoltaïque du Vigeant en 2012 pour 4 GWh/an

Après le recyclage des matières, la valorisation énergétique prend le relai

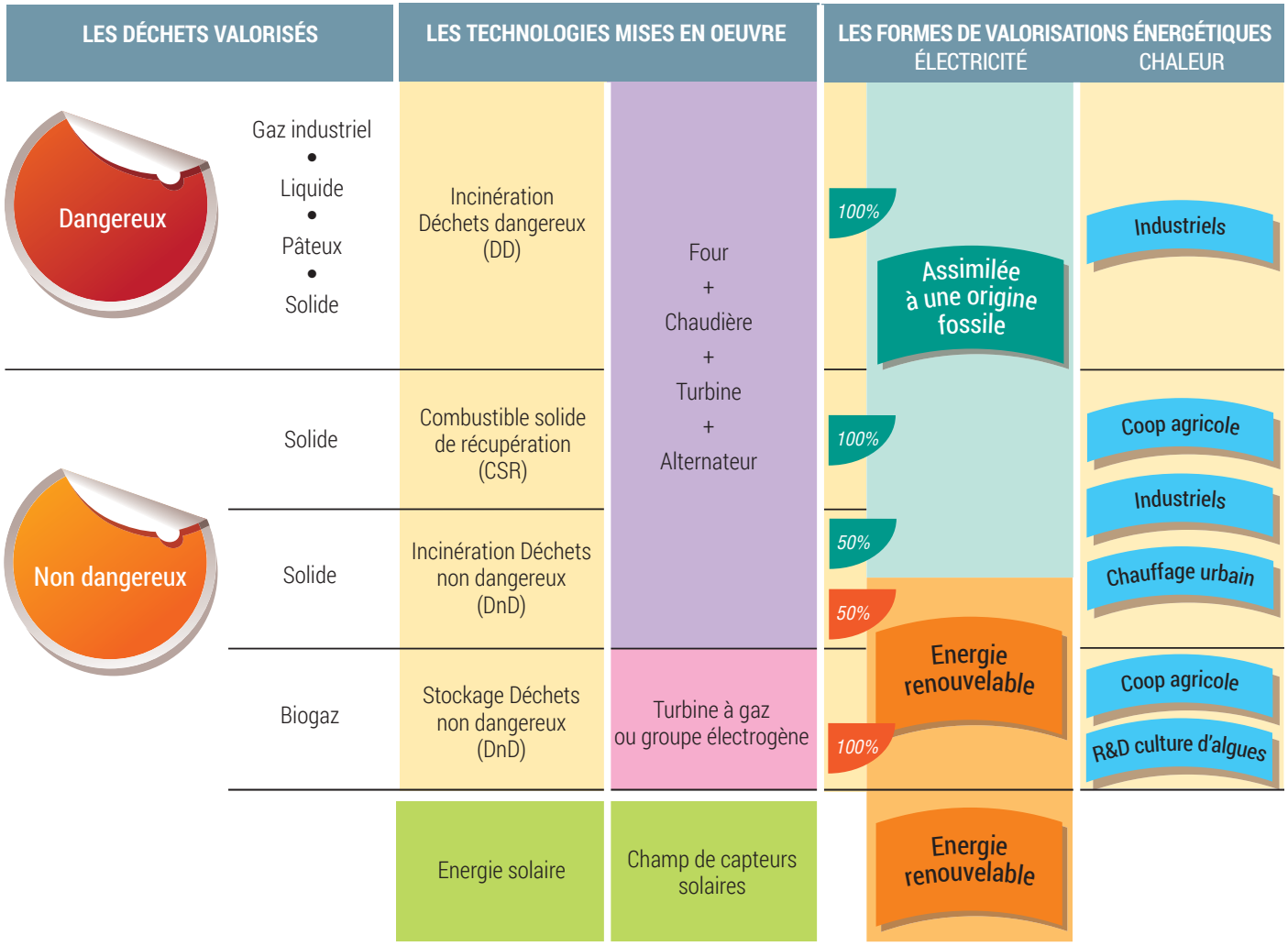

Energie produite
correspond à la consommation électrique annuelle de plus de 700 000 habitants, soit presque une ville comme Marseille, seconde ville de France

Autonomie énergétique
Le Groupe produit plus du double d'énergie à partir des déchets qu'il ne lui en faut pour les traiter

Autosuffisance énergétique

Taux d'autosuffisance	2010	2011	2012
Total	**124%**	**214%**	**221%**

Un Grand Prix Automobile… électrique !

Producteur d'électricité à partir des déchets ménagers de la ville, et soutien de toutes initiatives de développement durable dont la mobilité douce, Séché Environnement a participé avec enthousiasme au 2ème Grand Prix Electrique de Pau en mai 2012.

Des sites et des énergies

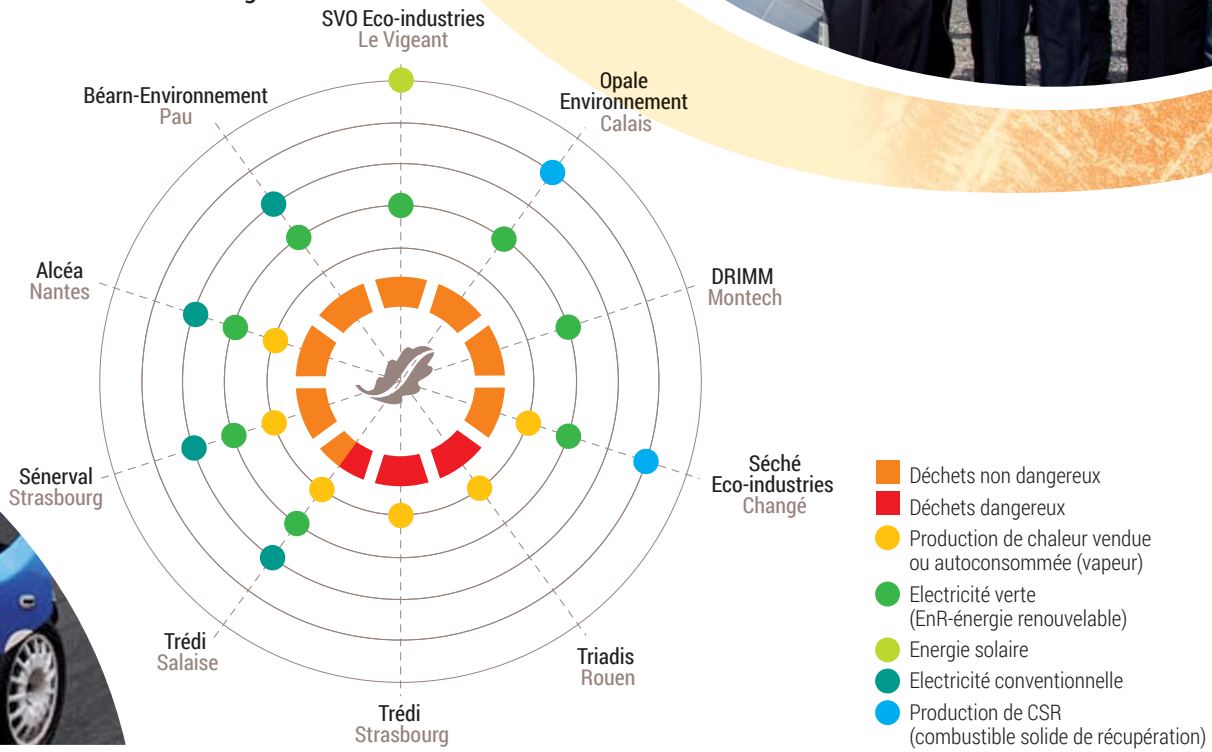

Atténuation des changements climatiques et adaptation

Bilan Carbone® (Article 75 loi Grenelle)

L'Article 75 de la Loi 2010-788 du 12 juillet 2010, impose d'effectuer un bilan des émissions de gaz à effet de serre (GES). Depuis plusieurs années, Séché Environnement calculait ses émissions de GES. A compter de 2011, il applique la méthodologie du Bilan d'Emissions de Gaz à Effet de Serre (BEGES) Réglementaire appuyé sur le Bilan Carbone®. L'exercice de référence pour le premier bilan établi dans ce cadre est donc celui de 2011.

Conformément aux exigences de la réglementation, le périmètre opérationnel retenu est l'ensemble des postes d'émissions GES directes et indirectes associées à l'énergie, c'est-à-dire aux postes des Catégories ou Scopes 1 (émissions de GES dont la source, fixe ou mobile, est contrôlée par la personne morale) et 2 (émissions de GES provenant de la production de l'électricité, de la chaleur ou de la vapeur importée et consommée par la personne morale pour ses activités).

Le cycle du carbone est un cycle biogéochimique résultant d'échanges complexes entre l'atmosphère, les océans, les matières vivantes et minérales.

7,7 millions de téqCO_2 abattues par le traitement de gaz industriels

Le cycle de « court terme » de la biomasse

La biomasse assimile le carbone par photosynthèse lors de sa croissance. Sa dégradation naturelle par putréfaction sous forme CO_2 et CH_4, relargue naturellement le carbone préalablement stocké : c'est le cycle court du carbone, dit biogénique. Dans ce cycle naturel en équilibre, l'impact sur l'effet de serre du « CO_2 biogénique » est considéré quasi nul.

En conséquence, il est admis que le carbone d'origine biomasse (matériaux biodégradables, cartons, déchets ménagers organiques …) réémis sous forme de CO_2 lors du traitement des déchets n'a pas ou peu d'impact sur l'effet de serre. Le CH_4, dont le PRG est beaucoup plus important et souvent attribuable à des activités humaines, par exemple le stockage partiellement anaérobie des déchets, doit, lui, être pris en compte.

Le cycle de « très long terme » du carbone fossile

Le carbone contenu dans les matières fossiles, a été piégé au cours de cycles de plusieurs millions d'années dans des « réservoirs géologiques » sans pratiquement plus aucun échange avec l'atmosphère depuis des millénaires. La combustion de carburants fossiles ou de matières dont le carbone est d'origine fossile (plastiques…) déséquilibre donc le cycle « naturel » du carbone en injectant dans l'atmosphère des quantités massives de CO_2 et de CH_4. C'est un ajout net de carbone à l'atmosphère sur une échelle de temps de l'ordre de 100 ans.

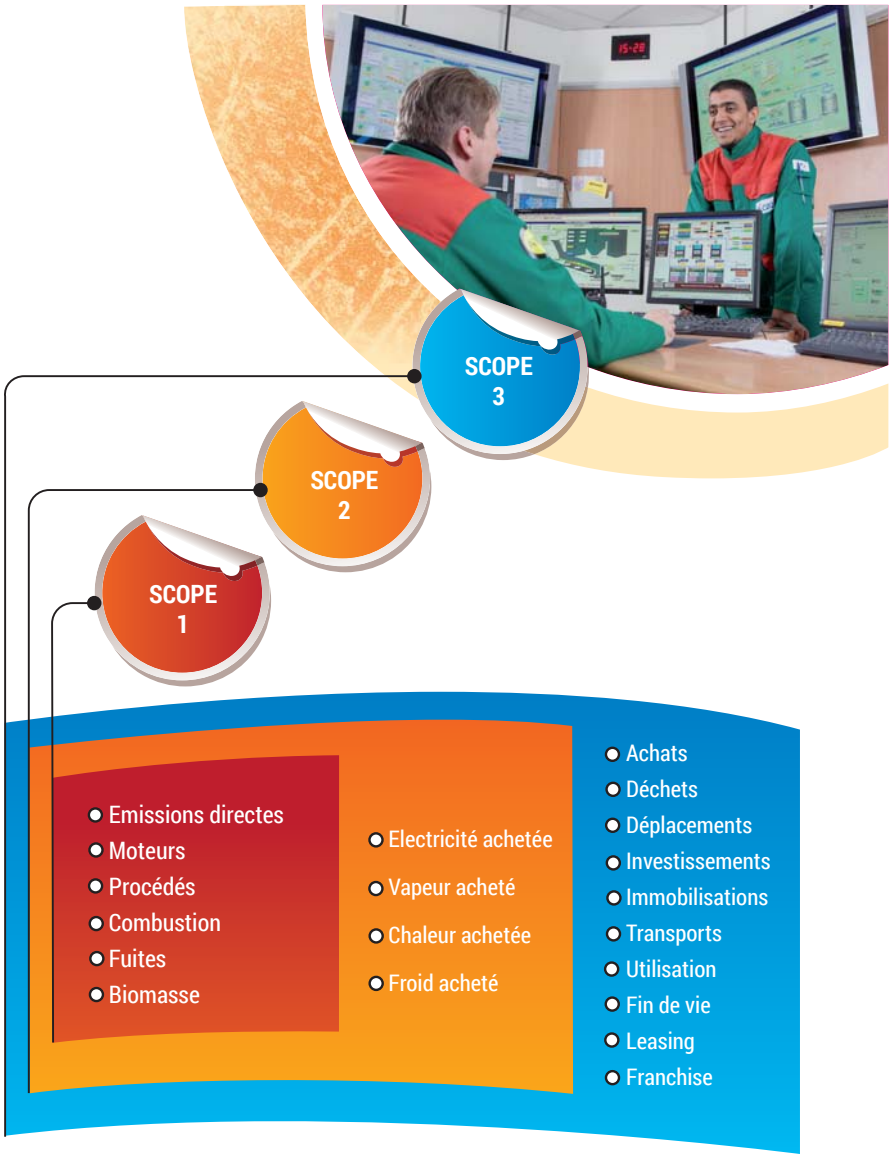

CO_2 : dioxyde de carbone
CH_4 : méthane
PRG : pouvoir de réchauffement global

Emissions de gaz à effet de serre (GES)

Emissions pour scopes 1 + 2 en kt éqCO_2	2010	2011	2012
Ancienne méthodologie	631,4	883,1	-
Bilan Carbone Carbone fossile	-	682,0	611,5
Bilan Carbone Carbone biogénique	-	325,6	295,3
Bilan Carbone Carbone total	**-**	**1 007,6**	**906,8**
Incertitude de la mesure Bilan Carbone	-	367,3	-

Il y a bien recoupement entre les deux méthodologies du fait des incertitudes de la mesure.

Gaz à effet de serre évités

Principe

Les émissions atmosphériques dans le traitement de déchets dépendent du type de déchet et du process utilisé. Exemples :

- Stockage avec production de méthane : la réglementation ne prévoit que le brûlage à la torchère du méthane pour abattre son pouvoir de réchauffement global qui est 25 fois plus élevé que le gaz carbonique. Le Groupe valorise ce méthane en produisant électricité et vapeur : l'abattement est le même, mais le Groupe est à l'origine de gaz à effet de serre évités au titre de cette production d'énergie qui aurait nécessité la consommation d'une énergie fossile par ailleurs. S'agissant de carbone biogénique, dans la méthodologie Bilan Carbone® ces émissions évitées ne seront plus comptabilisées comme telles.
- Incinération avec production d'énergie : avant toute chose, le Groupe dispose d'installations de traitement des fumées pour être conforme à la réglementation. La production d'énergie, est à l'origine de gaz à effet de serre évités. Des travaux de R&D ont permis par ailleurs d'abattre d'autres gaz à effet de serre (oxydes d'azote) par injection d'urée dans le traitement des fumées, et des solutions de captage du CO_2 dans les fumées par techniques membranaires ont donné lieu récemment à dépôt de brevets ;
- Traitement de gaz industriels : leur traitement permet d'abattre des quantités considérables de GES car s'appliquant à des gaz comme les CFC, SF6… au pouvoir de réchauffement de 25000 à 29000 fois celui du CO_2.

Du fait de la valorisation énergétique

GES évités pour scopes 1 + 2 en kt éqCO_2	2010	2011	2012
Ancienne méthodologie publiée	111,0	164,6	-
Bilan Carbone hors énergie autoconsommée	**-**	**86,0**	**79,8**

Il y a bien recoupement entre les deux méthodologies, celle du BEGES ne prenant comme émissions évitées que celles relatives aux énergies vendues.

Mesures d'adaptation

Transport des déchets

Séché Transports a obtenu dès décembre 2010 l'agrément « objectif CO_2 les transporteurs s'engagent », reconnaissance des efforts menés dans le cadre d'une démarche volontaire de réduction des émissions de CO_2. A partir de cet engagement initial de la filiale spécialisée en logistique, des formations « écoconduite » ont été étendues aux chauffeurs des différents sites de Séché Environnement, dont certaines menées en collaboration avec un pétrolier dans le cadre des certificats d'économie d'énergie. Conscient de l'impact du transport routier surtout dans des zones à forte densité de populations, Séché Environnement a en outre initié depuis quelques mois une solution alternative par voie fluviale pour des déchets inertes de la région parisienne destinés à être valorisés en reconstitution paysagère en zone Seine aval. Sur le port de Gennevilliers, le Groupe a ouvert une plateforme de 4.000 m² destinée à leur transit par voie fluviale, avec un objectif en rythme de croisière de 100 000 tonnes/an, soit l'équivalent de 5.000 rotations de camions évitées.

Déplacements professionnels métropolitains émetteurs de 2,0 kt éqCO_2 dont :
- avions 15% (2,0 millions de km)
- trains 1% (1,8 millions de km)
- voitures 84% (13 millions de km)

Objectif CO_2 Les transporteurs s'engagent

Bonne maîtrise des rejets atmosphériques

Mis à part les gaz à effet de serre, l'exploitation des usines d'incinération s'accompagne du rejet d'effluents gazeux et de poussières qui font l'objet de contrôles très précis. Sont en particulier analysés l'acide chlorhydrique (HCl), le dioxyde de soufre (SO_2), le monoxyde de carbone (CO), le dioxyde d'azote (NO_2) et les dioxines. Grâce aux investissements d'épuration des fumées réalisés ces dernières années, ces rejets, exprimés à la tonne de déchets incinérée, sont en nette diminution.

Les autres techniques de traitement, dont le stockage de déchets non dangereux, sont également à l'origine de rejets atmosphériques à la sortie des turbines ou groupes électrogènes à gaz. En cas d'indisponibilité temporaire de ces unités de valorisation, les excédents de biogaz sont brûlés à la torchère comme le prévoit la réglementation.

Les rejets sont fonction non seulement du niveau d'activité (tonnages traités) mais aussi du mix des déchets reçus et de leur composition chimique, en particulier leur teneur en molécules d'halogènes, de soufre,… dont les teneurs résiduelles dans les flux à la cheminée après traitement des fumées est strictement encadrée par l'arrêté préfectoral d'autorisation d'exploiter.

Emissions en tonnes par an	2010	2011	2012
Oxydes d'azote en t NO_2	464	517	546
Dioxyde de soufre en t SO_2	263	418	339
Acide chlorhydrique en t HCl	3,9	6,6	6,1
Poussières en t	8,2	9,9	13,9
Dioxines et furanes en grammes	0,093	0,082	0,092

Emissions en tonnes par an	2010	2011	2012
Composés Organiques Volatils (COV)	-	-	-
Incinération (sources canalisées)	3,7	5,5	11,4
Valorisation chimique	33,9	35,4	39,0
Stockage	2,4	1,5	33,9
Total	**40**	**42,4**	**84,3**

Gestion des eaux contrôlée

Politique

Du fait de sa vocation et de son organisation, Séché Environnement ne pratique aucun rejet volontaire de produits chimiques, huiles et carburants dans le milieu naturel. Les milieux aquatiques récepteurs sont, soit des stations d'épuration prévues à cet effet, soit des cours d'eau à fort débit. Il n'y a aucun rejet dans un milieu ou une zone sensible. Aucun rejet accidentel majeur de ce type n'est non plus à signaler.

Les sites de Séché Environnement sont équipés de piézomètres permettant d'analyser régulièrement l'état des nappes phréatiques afin de garantir la qualité des eaux souterraines.

Pour ce qui est de la gestion des eaux (de ruissellement et process), les aires de travail sont étanches et les eaux sont collectées et traitées sur site. Une large part des eaux traitées sera utilisée sur place soit dans des process (stabilisation), pour du lavage de camion, le nettoyage du site ou l'arrosage des espaces verts.

Consommation d'eau

Outre les eaux sanitaires et de nettoyage, les systèmes d'épuration associés aux traitements humides des gaz issus de l'incinération consomment des quantités significatives d'eau.

Le prélèvement dans les nappes phréatiques n'est pas significatif par rapport aux réserves que représentent ces dernières et ne risque aucunement de provoquer une baisse de leur niveau. Les principaux prélèvements sont effectués à Saint-Vulbas (01) et à Salaise (38) dans les importantes nappes alimentées par les eaux des Alpes.

Restitution d'eau au milieu naturel

Une partie des rejets d'eau se fait sous forme de vapeur d'eau dans les processus thermiques, et n'est pas comptabilisée dans les volumes restitués à la nature (sous forme liquide). Les milieux aquatiques récepteurs sont, soit des stations d'épuration prévues à cet effet, soit des cours d'eau à fort débit (ex. le rejet de Salaise de 100 m³/heure dans le Rhône dont le débit moyen est de 3,7 millions de m³/heure). Il n'y a aucun rejet dans un milieu ou une zone sensible.

Qualité des eaux restituées au milieu naturel

Les rejets (sous forme liquide) sont réalisés après épuration et contrôle précis des différentes substances chimiques contenues. Les paramètres pris en compte sont par exemple les métaux lourds (indice METOX), la demande chimique en oxygène (DCO), les matières en suspension (MES).

Contaminants en tonnes par an	2010	2011	2012
Sels solubles	4 837	5 114	5 132
DCO - Demande chimique en oxygène	1 205	782	759
MES - Matière en suspension	21,0	43,3	50,3
Métaux totaux	2,3	1,9	2,1
METOX -Indice	5,0	6,5	7,3
Azote total	16,3	19,6	17,3
AOX	3,1	0,6	0,9

L'incinération est la technique de traitement la plus consommatrice d'eau
(pour le traitement des fumées principalement)

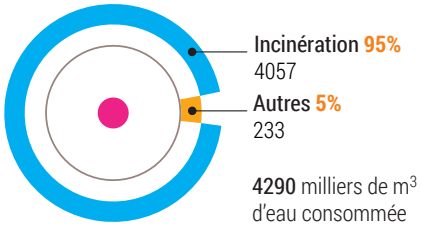

L'eau provient principalement de nappes phréatiques

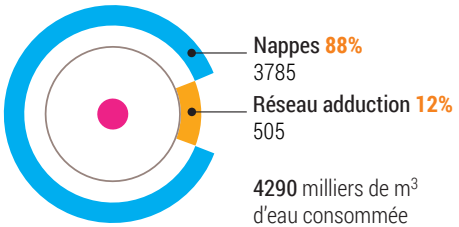

Le bilan des consommations nettes d'eau

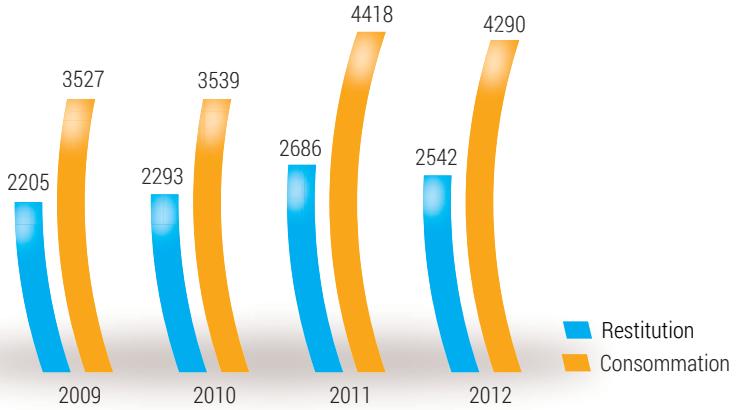

Usage des sols et du paysage

Sensibilité des milieux d'implantation

Lors de l'aménagement du schéma directeur paysager de chaque site de stockage du Groupe, des zones naturelles typiques du paysage local ont été conservées. Ces zones de réserves naturelles ont été qualifiées en interne de zones écologiques sensibles (ZES). Elles permettent de maintenir un « vivier » de biodiversité endémique et garantissent ainsi la sauvegarde de l'identité paysagère locale.

Afin de rétablir un tissu d'échange entre les espèces, ces zones protégées (ZES) sont connectées avec les autres secteurs réhabilités et les territoires voisins. Ainsi sont créés de véritables corridors écologiques. Ces continuités permettent aux animaux de traverser le site et favorisent les échanges de populations (brassage génétique favorable au maintien de la biodiversité).

Respect du paysage

Mis en place sur l'ensemble des sites de stockage de Séché Environnement, le suivi du paysage a pour objectif de transcrire la notion subjective de l'impact visuel de l'activité. La méthodologie a été développée en interne comme un autocontrôle de nos pratiques, les résultats obtenus permettent d'apprécier la priorité des actions à mener.

Réalisé à partir d'un reportage photographique bisannuel, il permet d'appréhender différentes « fenêtres de visibilité » entre l'hiver et l'été. La notion d'esthétisme visuel étant très subjective, l'analyse se base sur la proportion visible par rapport à l'aspect total d'un site depuis un point donné, de cinq critères relatifs à l'activité des sites.

- la visibilité du déchet ;
- la visibilité de la zone d'exploitation ;
- la visibilité des terrassements et stocks de chantier ;
- l'absence d'aménagement final : engazonnement, plantation ;
- la déficience d'entretien : mauvaises herbes, stockage divers, traces de chantier…

Pour être représentatif, ce suivi doit permettre d'évaluer l'ensemble des faces des sites de stockage et être représentatif de la vue qu'aurait une personne à pied ou en voiture en passant à côté du site.

Les zones déclarées «écologiquement sensibles»

Sites	Changé	Montech	Le Vigeant
Nombre	3	2	1
Superficies préservées	19 ha	40 ha	34 ha
Proportion / taille du site	11%	16%	19 %
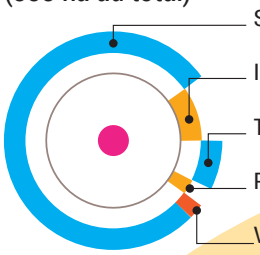
Surface utilisées (333 ha au total)